



GRAND DÉBAT NATIONAL

LA CONTRIBUTION DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX

Le défi écologique et climatique doit être source d'égalité entre les citoyens et les territoires.

Le mouvement dit des « gilets jaunes », apparu à l'automne 2018, a rapidement trouvé un écho dans l'ensemble de la société française. Les citoyens, élus, corps constitués, associations se sentent interpellés par les revendications, nombreuses, même si elles restent souvent disparates et désordonnées.

Les Parcs naturels régionaux, territoires ruraux et fragiles par essence, se sentent concernés eux aussi par ce mouvement, y trouvant sans doute un écho à leur propre analyse. Par ce texte, nous voulons donc contribuer au débat voulu par le Président de la République.

Le déclencheur de ce mouvement social a été la taxation sur les carburants. Est-ce un rejet d'une fiscalité écologique ? Certains ont voulu le croire, mais en réalité de nombreux manifestants ne rejettent pas la transition écologique et énergétique, bien au contraire. Ils constatent comme chaque concitoyen le dérèglement climatique, l'érosion de la biodiversité, les limites de l'activité économique productiviste. Ils ont conscience de la nécessité de changer nos pratiques, voire nos modèles de développement. Ils sont mêmes prêts à s'y engager. Mais ils constatent parallèlement que cette mutation environnementale, économique et sociétale peut accentuer les inégalités. La transition écologique et solidaire telle qu'elle s'organise aujourd'hui est une source d'inquiétude pour nos concitoyens les plus modestes, parce qu'elle est chère et qu'elle ne semble accessible qu'à une partie de la population.

L'alimentation bio est plus chère que l'alimentation conventionnelle, les voitures électriques sont plus chères que les véhicules thermiques et nécessitent des investissements, l'isolation du bâti pour économiser l'énergie est l'apanage des propriétaires aisés, mais le bâti social et le vieux bâti continuent d'accueillir une population pauvre contrainte de vivre dans des passoires énergétiques avec un coup énergétique insupportable. Ce constat peut être décliné sur bien d'autres sujets et exemples.

Et pourtant, depuis plus de 50 ans, les Parcs naturels régionaux ont fait ce constat alarmant, ils ont été parmi les premiers à parler de développement durable, ils ont fait le pari de concilier activité humaine et préservation de l'environnement. Leur ambition étant de trouver des solutions locales permettant à chacun dans son territoire, de vivre mieux, de consommer sainement, de développer des activités souvent en innovant et tout en protégeant le territoire auquel il est attaché.

Par nos démarches collectives et collaboratives, mettant l'ensemble des acteurs autour de la table, nous avons souvent réussi le défi qui tend à décupler les synergies plutôt qu'à cultiver les divisions. Les expérimentations et innovations que nous menons chaque jour sur nos territoires portent leurs fruits, créent de la richesse et protègent la qualité environnementale de nos territoires.

Nous sommes pleinement conscients des difficultés de nos territoires ruraux. Nous les identifions au quotidien. Mais nous pouvons également témoigner de la formidable énergie vitale qui s'y développe, d'une ruralité choisie et non subie, innovante et moderne. Forts de ces constats et de nos expériences, nous proposons de mener les grands chantiers suivants au profit de la ruralité française :

- **Mener une réforme fiscale qui rémunère la préservation des biens communs**

Nos espaces ruraux, qu'ils soient naturels ou agricoles, jouent un rôle capital pour la préservation des biens communs que sont l'eau, la biodiversité, les sols, le climat. Ils contribuent également à la qualité paysagère et au bien-être de tous les citoyens.

Or ces contributions essentielles ne sont aujourd'hui pas reconnues sur le plan fiscal, s'agissant des propriétaires, des communes.

Nous proposons de mener une réforme fiscale qui permette de reconnaître les rôles que jouent et joueront ces espaces dans la transition écologique. Cette réforme pourrait porter sur la taxation des bénéfices issus de l'exploitation durable de ces milieux, sur le poids des taxes foncières mais également sur les recettes fiscales des communes.

Cette réforme, se basant sur un principe de solidarité territoriale, pourrait contribuer de manière significative à la cohésion des territoires.

- **Engager une transition écologique qui profite au monde rural et dont il est l'acteur**

La transition écologique et énergétique doit être une nouvelle chance pour la ruralité française. Dans le prolongement des réflexions sur la fiscalité, il nous semble essentiel que l'ensemble des acteurs privés et publics de la transition écologique et énergétique (agroécologie, gestion forestière, alimentation, production d'énergies renouvelables) convergent pour définir les conditions d'un développement qui bénéficie aux territoires et dont ils sont les premiers acteurs.

Selon nous, l'acceptabilité de cette nouvelle « révolution », souvent perçue comme une menace (production d'énergies renouvelables) dépendra de notre capacité à reconnaître le nouveau rôle déterminant que jouent ces espaces pour la nation.

- **Renforcer l'ingénierie en milieu rural (qui y est déficitaire par rapport aux métropoles)**

Contrairement aux idées reçues, et indépendamment du débat sur la structuration de l'action publique en milieu rural, l'ingénierie publique est beaucoup plus réduite en nombre et en qualification, dans les milieux ruraux que dans les villes et métropoles.

Cet écart se mesure à la population équivalente et sans tenir compte du paramètre de la surface territoriale couverte qui est une contrainte supplémentaire à gérer.

Dans la période actuelle, il nous semblerait aberrant de conclure que pour résoudre les difficultés des territoires ruraux, il faille réduire leur ingénierie.

Même si des optimisations sont toujours possibles, cette ingénierie et notamment lorsqu'elle est hautement qualifiée, contribue fortement à structurer et à accompagner les dynamiques locales.

Nous recommandons de préserver l'ingénierie en milieu rural et de renforcer l'attractivité de ces territoires vers les personnels à forte qualification.

Dans ce cadre, il nous semble déterminant de réformer et de moderniser les services publics en milieu rural sur la base d'une vision politique ambitieuse sans donner le sentiment que ces évolutions ne soient dictées par des logiques financières

- **Faire de la rénovation du patrimoine bâti, trésor national, une priorité**

Atteignant près de 3 millions de logements, le taux de vacance dans l'immobilier ancien ne cesse de croître chaque année. La vacance dans l'immobilier s'exprime différemment dans les territoires ruraux que dans les villes (abandon des cœurs de bourgs, perte d'attractivité des centres villages).

Le réseau des Parcs naturels régionaux mesure la terrible menace que fait peser cette perte d'attractivité du patrimoine bâti rural, premier facteur d'attractivité de nos territoires.

Il nous paraît urgent de lancer un grand chantier du patrimoine bâti rural qui permette, en évaluant et en consolidant les dispositifs actuels et en identifiant les facteurs de blocages financiers, techniques et socioculturels de définir de nouvelles mesures nationales et locales permettant de massifier la reconversion et la revalorisation de ce patrimoine bâti. Des assises du patrimoine bâti rural pourraient contribuer à poser les fondations d'un grand chantier national.

- **Accroître la transition vers l'agro écologie, rémunératrice pour les agriculteurs et saine pour les consommateurs et l'environnement**

Les Parcs naturels régionaux accompagnent la transition agro écologique depuis plus de 50 ans. Or nous observons actuellement une accélération de cette transition qui répond également à la forte demande des consommateurs.

Cette transition est sans doute un des défis majeurs du monde rural. La France peut devenir un leader européen de l'agroécologie. Cette transition doit se faire au bénéfice des agriculteurs pour réengager une mutation vertueuse vers le retour d'une agriculture ancrée dans les territoires et rémunératrice des agriculteurs.

- **Expérimenter une nouvelle citoyenneté en plaçant l'habitant au cœur des décisions qui portent sur son cadre de vie**

Les Parcs naturels régionaux ont expérimenté la participation citoyenne à différentes échelles et dans différents contextes. L'attachement au territoire Parc, les problématiques de préservation du cadre de vie qui sont souvent mise en débat, et l'ingénierie disponible pour informer et sensibiliser les habitants peuvent constituer un formidable creuset pour renforcer ces expérimentations.

Nous proposons que l'Etat s'appuie sur le réseau des 53 Parcs naturels régionaux pour expérimenter de nouvelles formes de participation citoyenne.

- **Lancer un grand chantier de la mobilité du « dernier kilomètre »**

Malgré les immenses efforts visant à désenclaver physiquement et numériquement les territoires ruraux, la mobilité des « derniers kilomètres » reste un facteur important d'exclusion dans le monde rural.

Le désenclavement numérique et l'innovation (parfois sociale) pour une mobilité adaptée aux spécificités de chaque territoire doit être une priorité nationale. Les Parcs naturels régionaux, en partenariat avec le réseau des Pays/PETR peuvent jouer un rôle de laboratoire et d'expérimentateur.

Ces mesures nécessitent une grande adaptation à chaque contexte local. Elles devront tenir compte des forces et des faiblesses de chaque territoire et s'appuyer sur leurs dynamiques intrinsèques. Cela implique une confiance renouvelée aux territoires.

Les Parcs naturels régionaux sont des laboratoires de ces politiques. Ils couvrent la grande diversité des territoires ruraux français. Ils en connaissent les acteurs, et pratiquent une gouvernance intégrative depuis plus de 50 ans. Nous souhaitons que l'État et les collectivités locales mettent à profit ce formidable réseau.

Pour la Fédération et les 53 Parcs naturels régionaux de France,

Michaël Weber, Président